



Montreuil, le 30 janvier 2007

Monsieur DOUSTE BLAZY
Ministère des Affaires Etrangères
37 quai d'Orsay
75700 PARIS

Monsieur le Ministre,

La Confédération syndicale internationale (CSI) créée en novembre 2006 a attiré notre attention sur l'éventualité de la venue du Président et d'autres membres du gouvernement du Zimbabwe à l'occasion du sommet France Afrique (15-16 février 2007), à Cannes.

Il va dans dire qu'une telle venue va à l'encontre des sanctions « ciblées » à l'égard du gouvernement du Zimbabwe, dont la reconduction a été décidée par l'Union européenne, le 16 janvier dernier.

Nous tenons à vous réaffirmer la position des organisations syndicales françaises face à la répression d'une brutalité inouïe organisée par les forces gouvernementales du Zimbabwe contre l'organisation syndicale de ce pays (ZCTU), ses dirigeants lorsqu'ils ont manifesté pour faire valoir leurs revendications sociales en 2006.

D'ores et déjà, de nombreuses organisations du monde entier, notamment les TUC britanniques, envisagent une manifestation à Cannes pour protester contre l'invitation par la France du Président Mugabe et d'autres officiels de son pays. Manifestation à laquelle les organisations françaises pourraient aussi appeler si l'hypothèse de cette venue était confirmée par vos services.

Par conséquent, nos organisations souhaitent avoir une réponse précise à ce sujet, de manière à pouvoir informer par le biais de leur organisation syndicale internationale, la CSI l'ensemble de leurs partenaires, syndicalistes, journalistes, ONG et militants des droits de l'Homme.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT :
Guy JUQUEL,

Pour la CFDT :
Anousheh KARVAR

Pour FO :
Yves VEYRIER